

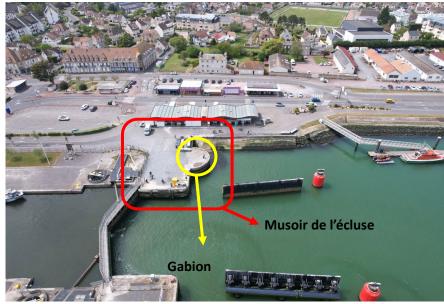
Port de Caen-Ouistreham, le 25 janvier 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Travaux de réhabilitation de l'écluse Ouest de Ouistreham

L'écluse Ouest de Ouistreham a été construite entre août 1958 et septembre 1962, à l'emplacement de l'ancien bassin-écluse datant de 1857. Début 2019, un déplacement suite à une fissuration de l'ouvrage avait été constaté par les équipes de Ports de Normandie. Des travaux de confortement ont été entrepris entre 2019 et 2021 pour préserver les trafics commerciaux. Aujourd'hui, des travaux de plus grande envergure vont être initiés pour réhabiliter durablement l'écluse et en assurer la pérennité. Ces travaux de réhabilitation vont démarrer mi-janvier et se dérouler en plusieurs tranches simultanées sur 6 mois.

Après plusieurs études géotechniques et structurelles sur et autour de l'ouvrage, Ports de Normandie lance en ce début d'année 2024 des travaux qui poursuivent un triple objectif : réhabiliter entièrement l'écluse Ouest en réparant durablement la partie Nord-Ouest de l'ouvrage ; caréner les portes aval dont la protection anti-corrosion arrive en fin de vie ; augmenter le linéaire de quai pour la débarque de pêches.



©Eric Destable

La phase 1 des travaux va consister dans un premier temps à créer une paroi à l'intérieur l'ancien ouvrage défaillant qui servait à retenir l'extrémité de l'écluse. In fine cette paroi pourra devenir un quai permettant à terme la débarque du poisson.

Puis va être construit un ensemble de pieux en béton et métalliques supportant **une dalle** d'1.5 mètre d'épaisseur dont la fonction sera de répartir tous les efforts transmis par la porte de l'écluse au génie civil notamment pendant les ouvertures de sas (cf. schéma ci-dessous)



Projection Dalle de transfert ©NGE GC

La dernière étape consistera à démanteler intégralement les parties très endommagées situées au Nord de la paroi nouvellement créée. Cette première phase se déroulera de mi-janvier à juin 2024 et sera assurée par l'entreprise NGE GC.

Parallèlement, la phase 2 des travaux concerne le carénage des portes (ou vantaux d'écluse) actuellement stockées sur le terminal de Ranville. Il s'agit des portes d'origine, construites entre 1961 et 1963, puis carénées pour la dernière fois en 1998. Pour information la surface à traiter sur les deux portes avoisine les 5 400m² à nettoyer, sabler puis peindre. Des travaux de chaudronnerie sont également prévus. Les travaux se dérouleront de janvier à début juin. Ce chantier sera mené par l'entreprise Lassarat (agence du Havre).



Terminal de Ranville ©ITP

Et enfin, la troisième phase des travaux se tiendra après les cérémonies du 80ème anniversaire du débarquement. Les travaux vont nécessiter de créer un batardeau* (*Un batardeau est un barrage destiné à la retenue d'eau provisoire*) pour pouvoir enlever les portes aval de l'écluse, mais également intervenir sur le génie civil de l'écluse. En effet, les entreprises devront intervenir sur les charnières de l'écluse pour les repositionner et compenser les déplacements ayant eu lieu depuis la fissuration. Cela représente un travail de génie civil assez long. La repose des vantaux se déroulera au mois de septembre 2024.

Ce chantier va se dérouler durant l'été et entrainera la fermeture de la grande écluse pour une durée de 3 mois environ. C'est une période de moindre activité pour le trafic de céréales puisque les silos de l'entreprise AGARIAL auront été vidés avant les moissons et que l'exportation ne reprenne qu'à l'automne. Pour autant l'impact sur l'exploitation est très significatif et l'enjeu de l'opération est bien de minimiser la durée d'interruption, même si tous les professionnels du secteur portuaires ont été informés bien en amont et ont pu anticiper cette fermeture soit en reportant certaines escales, soit en mobilisant des navires plus petits qui accèderont au port via la petite écluse.

Les impacts des travaux de la phase 1

Ils sont de plusieurs ordres :

- Impacts sur la circulation cycliste et piétonne: déviation de la voie verte sur une courte distance autour du marché aux poissons. Le plan de déviation est en cours de réalisation et est établi en lien avec les services du département du Calvados gestionnaire de la voie verte.
- Impacts sonores liés au battage et au forage des pieux pour la création de la dalle de transfert de 7h à 22h du lundi au vendredi et impacts sonores également sur le terminal de Ranville durant la période de sablage des portes.
- Impacts très ponctuels sur la circulation routière aux abords du marché aux poissons : car l'approvisionnement des tubes de 25 m se fera par convois exceptionnels.

Il n'y aura que des impacts ponctuels sur la circulation piétonne sur l'écluse car une passerelle piétonne va être mise en place pour pouvoir continuer à circuler d'une rive à l'autre lors du remplacement des portes.

Le budget des travaux :

Le budget prévisionnel est, à ce jour, de 7,2 M€. Ce projet est financé par :

Région Normandie : 6.5M€
Caen la mer : 0.7M€

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 9 000 emplois directs et indirects / 435 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre à venir sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 100 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 000 nuitées-7500 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an.

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 – <u>marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 / 06 23 50 48 99 – anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr</u>